

Atelier régional sur la planification sensible aux crises et l'inclusion des populations déplacées dans les systèmes éducatifs nationaux

Invitation presse à la Session d'ouverture
Mardi 29 janvier de 8h30 à 10h
Hôtel Novotel - Dakar

Planifier pour inclure des populations déplacées dans les systèmes éducatifs d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Un atelier de quatre jours sur la planification adaptée aux crises et l'intégration des enfants et des jeunes déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux en Afrique de l'Ouest et du Centre se tiendra à Dakar, Sénégal, du 29 janvier au 1^{er} février.

L'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP-UNESCO) accueille l'atelier en collaboration avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF et le Global Education Cluster (GEC) avec un financement du Service des instruments de politique étrangère (IPE) de l'Union européenne.

Les enfants et les jeunes déplacés sont l'un des groupes les plus marginalisés au monde en termes d'accès à une éducation de qualité. Seulement 61 % des enfants réfugiés fréquentent l'école primaire, contre 92 % en moyenne dans le monde, selon le HCR. Au niveau secondaire, le taux tombe à 23 %, contre 84 % des jeunes à l'échelle planétaire.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, 41 millions d'enfants et d'adolescents ne sont pas scolarisés. Au Sahel, les attaques contre l'éducation se produisent à un rythme alarmant, de plus en plus d'écoles fermant à cause de l'insécurité et de la peur. En outre, des crises prolongées ont forcé des millions d'enfants et de jeunes à fuir leurs foyers et leurs écoles. En juin 2018, sur les 9,5 millions de personnes déplacées en raison de crises prolongées dans la région, 5,6 millions étaient des enfants, selon l'UNICEF. Nombre d'entre eux resteront probablement en exil entre 5 et 13 ans, ce qui représente des années cruciales pour l'éducation.

L'un des défis majeurs est que l'éducation des populations déplacées a traditionnellement été financée par des fonds d'urgence à court terme, avec peu de marge de manœuvre pour une planification à long terme permettant de remédier aux inégalités et d'assurer un accès durable à une éducation de qualité. Cependant, les partenaires de l'éducation reconnaissent de plus en plus la nécessité d'inclure les aspects de réduction des risques de crise et les populations déplacées dans la planification et la gestion de l'éducation. Cela exige également des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles au sein des agences gouvernementales, ainsi qu'entre les partenaires humanitaires et de développement. Une coordination efficace entre ces acteurs peut également contribuer à assurer une utilisation efficace des ressources, éviter les doubles emplois et encourager la collaboration.

Dans ce contexte, l'atelier à venir vise à améliorer la planification conjointe, adaptée aux crises, de la prestation de services éducatifs dans le cadre des interventions de développement et des interventions humanitaires dans la région. Des équipes nationales du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Niger, du Nigeria et du Sénégal prépareront des plans d'action pour améliorer la coordination entre les ministères de l'éducation, les partenaires humanitaires et les partenaires du développement.

L'atelier s'appuie sur des accords internationaux récents tels que la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants, le Cadre général d'intervention pour les réfugiés (CRRF) et le Pacte mondial pour les réfugiés, ainsi que sur des initiatives régionales telles que la Stratégie de l'Union africaine pour l'éducation continentale en Afrique (2016-2025) et la Déclaration de Nairobi. Il s'agit du deuxième atelier régional d'une série d'activités de renforcement des capacités, financées par l'UE, pour une planification du secteur de l'éducation adaptée aux crises dans les contextes de déplacement en Afrique de l'Est, en Afrique occidentale et au Moyen-Orient.

Les équipes nationales participantes auront également la possibilité de participer à un cours d'éducation à distance de l'IIEP sur la planification de l'éducation pour la réduction des risques de crise et les déplacements forcés, d'avril à juin 2019.

Qu'est-ce que la planification adaptée aux crises dans l'éducation ?

La planification de l'éducation adaptée aux crises implique l'identification et l'analyse des risques existants de conflit et de risques naturels ainsi que la compréhension de l'interaction à double sens entre ces risques et l'éducation afin de développer des stratégies appropriées. La planification adaptée aux crises vise à contribuer à minimiser les impacts négatifs des risques sur la prestation de services éducatifs, et à maximiser les impacts positifs des politiques et programmes éducatifs sur la prévention des conflits et des catastrophes (ou sur l'atténuation de leurs effets). Il s'agit également d'identifier et de surmonter les inégalités et l'exclusion dans le domaine de l'éducation, notamment en ce qui concerne les populations déplacées de force, ainsi que les pratiques culturelles néfastes.

Ouverture et déclarations liminaires

- Représentant du ministère de l'Éducation du Sénégal
- Représentant de l'Institut international de planification de l'éducation

Informations pratiques

Hôtel Novotel - Mardi 29 janvier, de 8h30 à 10h.

À propos de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO

L'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO est un institut spécialisé des Nations unies ayant pour mandat de renforcer la capacité des États membres à planifier et gérer leurs systèmes éducatifs. Fondé en 1963 en tant qu'organe à part entière de l'UNESCO, l'IIEP participe à l'effort commun des gouvernements et des partenaires au développement pour atteindre l'objectif de développement durable à horizon 2030 d'une éducation de qualité pour tous, tout au long de la vie.

www.iiep.unesco.org

Contact médias :

Jonathan Jourde, référent communication, IIEP-Pôle de Dakar, UNESCO.

j.jourde@unesco.org / +221 77 752 06 74